

Le choix de la forme sociétale

Objectifs :

Connaître et savoir distinguer les différentes formes de sociétés. En connaître leur régime social et fiscal.

Public concerné :

Prérequis : Pas de prérequis

Intervenant(s) :

Consultant en gestion patrimoniale

Formateur en fiscalité et droit des affaires à l'Université de Droit de Toulouse et de Toulon (Master II)

Moyens pédagogiques et techniques :

Projection sur grand écran Démonstration et exercices sur tableau blanc Remise d'un support de cours

Durée de la formation : 3 heures.

Nombre de participants maximum : 30 stagiaires.

Programme :

Généralités et différenciation des diverses forme de société (réglementation commerciale, imposition des résultats, formes et impositions de distributions, salaires et charges sociales des dirigeants)

Les formes d'activités commerciales : EURL – SARL- SA- SAS ou SASU – SNC

Les formes d'activités libérales : SCP – SCM- SELARL - SELAS

Les formes d'activités de gestion de patrimoine immobilier : SCI – SARL de famille – SNC – SARL / SA / SAS

Modalités d'évaluation des acquis :

Quiz général en fin de formation

Questions / Réponses

Questionnaire de satisfaction

Sanction visée : Attestation de fin de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Modalités et délai d'accès

Inscription possible 48h avant le début de la formation

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée
Entretien individuel et confidentiel avec le Réfèrent Handicap ARAPL Provence et Var
Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

Taux de satisfaction de la formation : Nouveauté 2024

Conditions tarifaires : nous consulter